



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2025

BILAN A MI-PAROURS DU COMITE DE SUIVI DU PLAN NATIONAL POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LA HAINE ET LES DISCRIMINATIONS ANTI-LGBT+ : 85 MESURES SONT D'ORES ET DEJA ENGAGÉES

Aurore BERGÉ a réuni le premier comité de suivi du plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026) lancé en juillet 2023, pour dresser un bilan à mi-parcours et fixer les nouvelles priorités de l'action de l'État.

À mi-parcours, **97 des 117 mesures du plan ont été engagées – soit 85 % –, et 41 sont d'ores et déjà pleinement effectives.** Parmi les avancées majeures sur le terrain : **l'ouverture de 21 nouveaux centres LGBT+, portant leur nombre à 59 sur le territoire,** dépassant ainsi largement l'objectif initial de 10 créations.

Ce plan, structuré autour de cinq grands axes d'action (nommer, mesurer, former, protéger, sanctionner), mobilise l'ensemble des ministères, les collectivités, les établissements publics et un large réseau d'associations partenaires. La ministre **a fixé trois priorités d'action** pour accélérer sa mise en œuvre.

1- Renforcer la protection des personnes LGBT+ et sanctionner les auteurs de propos haineux

Les agressions LGBT+ continuent d'augmenter. La haine prospère en ligne, notamment sur les réseaux sociaux et les sites de rencontre, où circulent des messages violents, des appels à la haine, des humiliations publiques. Cette haine numérique a des conséquences bien réelles : guet-apens, agressions physiques ou sexuelles, viols.

L'État renforce les plateformes de signalement, la formation des forces de l'ordre pour un meilleur accueil des victimes, ainsi que la rapidité, la visibilité et l'efficacité des sanctions. L'objectif est clair : Chaque acte doit être sanctionné, systématiquement.

2- Assurer un accès équitable aux services de santé pour les personnes LGBT+

L'État s'engage à garantir à toutes et tous un accès digne aux soins, partout sur le territoire. Le plan prévoit des actions concrètes en matière de prévention du VIH, d'accompagnement en santé mentale - notamment pour les jeunes et les personnes âgées - ainsi qu'une stratégie nationale de lutte contre le chemsex.

3- L'éducation comme pilier central de la lutte contre les discriminations

Dès la rentrée 2025, **l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle** sera généralisée dans tous les établissements scolaires, publics comme privés. L'objectif est clair : **former les jeunes à la tolérance et au respect de toutes les identités,** contribuant à prévenir les actes de LGBT+, et garantir que **l'école reste un espace de respect, de sécurité et d'égalité.**

Dès la rentrée 2025, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle sera généralisée dans tous les établissements scolaires, publics comme privés. L'objectif est clair : former les jeunes à la tolérance et au respect de toutes les identités, contribuant à prévenir les actes de LGBT+, et garantir que l'école reste un espace de respect, de sécurité et d'égalité en lien avec Mme Elisabeth BORNE, ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« En 2025, au cœur de la République française, nul ne devrait avoir à s'excuser d'exister, d'aimer ou de vivre. Et pourtant, trop de jeunes LGBT+ doivent encore grandir dans le silence, affronter le rejet jusque dans leur propre famille, se cacher pour survivre. Face à cette réalité, l'État agit. Le plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ est une stratégie d'action qui avance. À mi-parcours, 85 % des 117 mesures ont été engagées. Cela signifie une chose simple mais essentielle : l'action publique se déploie, concrètement, sur tout le territoire. Je veux redire toute ma reconnaissance aux associations, aux centres LGBT+, aux militantes et militants qui, dans l'Hexagone comme en Outre-mer, sont les vigies et les éclaireurs de ce combat. Ils sont des partenaires indispensables et exigeants des pouvoirs publics. Ils trouveront toujours mon soutien plein et entier. » **Aurore BERGÉ**, Ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Contact presse :

Cabinet d'Aurore Bergé – presse-efh@pm.gouv.fr